Communiqué - 02 juin 2023

LES TROPHÉES DES COPROS RÉNOVÉES DE PARIS-SACLAY

/ / / / / / / / / / / / / / /

Les copropriétés lauréates dévoilées

Sandrine GELOT, maire de Longjumeau et vice-présidente de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, déléguée à la transition énergétique, a dévoilé les copropriétés lauréates jeudi 1er juin 2023 à l'occasion de la remise des prix qui s'est déroulée au siège de la Communauté d'agglomération.

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a pour ambition d'atteindre 3 000 logements rénovés par an au niveau BBC rénovation. De nombreux propriétaires hésitent encore à se lancer. Pour faciliter la démarche, un guichet unique de la rénovation énergétique « Paris-Saclay Renov' » a été mis en place.

Pour déployer ces solutions à grande échelle, la Communauté d'agglomération a rejoint le programme Rénovons Collectif et lancé les Trophées des Copros Rénovées de l'agglo. Grâce au concours, dix projets de rénovation énergétique globale en copropriété ont été mis en lumière. L'analyse des candidatures par un jury pluridisciplinaire a permis de distinguer quatre résidences. Les lauréates bénéficieront d'une mise en valeur de leur résidence (vidéo, plaque murale, plantation d'arbres et d'arbustes et places d'escape game).

LE GRAND PRIX DES COPROS

Lauréate : la Résidence les Côteaux à Longjumeau

Le jury a choisi ce projet ambitieux qui a abouti au gain énergétique le plus important de cette édition - 57% - passant ainsi de l'étiquette D à l'étiquette B et atteignant le niveau BBC rénovation. Les efforts déployés pour impliquer les copropriétaires des 319 logements et les convaincre de choisir un programme de travaux particulièrement ambitieux ont été félicités.

Dans cette opération mise en œuvre dans le cadre d'une OPAH, les ménages, notamment ceux aux revenus modestes, ont bénéficié de nombreuses subventions, réduisant ainsi l'investissement moyen déployé à 10 000 € par logement.

Le projet en vidéo

LE CONCOURS

Les Trophées des Copros Rénovées de Paris-Saclay font partie d'un ensemble de concours déployés entre 2022 et 2023 dans plusieurs territoires en France.

Ces territoires ont été désignés au sein du programme Rénovons Collectif ; ils valoriseront des initiatives locales pouvant être dupliquées pour un impact national.

Les trophées répondent à trois objectifs :

- Valoriser les réalisations de copropriétaires pour la conduite de ces projets d'envergure ;
- Mettre en avant les professionnels engagés dans la rénovation, et notamment les syndics ;
- Prouver que la rénovation énergétique, c'est possible et accessible à tous !

LE PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

Lauréates : les Résidences 6/7/8, 15/16/17 et 30 Domaine du Château à Chilly-Mazarin

Le jury a été enthousiasmé par ces projets qui dévoilent une réelle dynamique de quartier en termes de rénovation énergétique et a donc décidé de leur accorder un prix commun.

La première résidence, 30 Domaine du Château, a atteint le niveau BBC rénovation en diminuant sa consommation énergétique de 28%, à une époque où les seuils de l'ANAH pour l'obtention des aides étaient de 25%. Initié en 2015, ce projet pionnier et moteur a été reproduit par d'autres copropriétés du Domaine du Château. Depuis, 5 immeubles ont effectué leur rénovation et 4 portent actuellement un projet. Les copropriétés ont pu s'inspirer de l'opération menée, tout en l'optimisant et en l'améliorant. Parmi elles, 6 ont fait appel au même maître d'œuvre Reanova et aux mêmes entreprises, permettant d'alléger la phase pré-projet. C'est le cas de la résidence 6/7/8.

Les deux autres copropriétés du Domaine du Château candidates ont atteint respectivement un gain énergétique de 44 et de 51% !

Ces projets ont été mis en œuvre dans le cadre d'une OPAH et se sont fait accompagner par l'ALEC Ouest Essonne dans les démarches.

Merci aux membres du jury présents pour leur engagement :

Hélène DAVID, architecte conseil au CAUE91 ; Frédéric DELHOMMEAU, directeur habitat et rénovation à l'Agence Parisienne du Climat ; Nathalie FRANCESETTI, déléguée aux aménagements à la Mairie d'Igny ; Sandrine GELOT, maire de Longjumeau et vice-présidente de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay déléguée à la transition énergétique ; Karine GREMION, adjointe à la Mairie de Chilly-Mazarin ; Sophie LABROUSSE, directrice de l'ALEC Ouest Essonne (Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne) ; Solenn PETIT-MARZIN, chargée d'opération habitat privé pour SOLIHA Yvelines Essonne et Bernard XAVIER, adjoint à la Mairie de Longjumeau.

En savoir plus

RÉNOVONS COLLECTIF – LE PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS · CEE Les certificats d'économies d'énergie · CONSTRUCTION21 – IMPULSER LA VILLE DE DEMAIN · Alec Ouest Essonne · SOLIHA – SOLIDAIRES POUR L'HABITAT · PARIS SACLAY – Communauté d'agglomération